

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'admission	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Gestion et contacts	5
- Infos pratiques	6

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en géographie vous offre une initiation aux problèmes et méthodes de la géographie, en particulier à l'étude des interactions entre les activités humaines, l'espace géographique et l'environnement naturel.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Cette mineure a pour objectif d'initier un étudiant bachelier aux problèmes et méthodes de la géographie, en particulier à l'étude des interactions entre les activités humaines, l'espace géographique et l'environnement naturel. Ce complément de formation se veut aussi polyvalent que possible et vise à l'intégration des aspects humains et physiques qui contribuent à la formation des paysages.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2016-2017
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
2 3

⊗ Cours accessibles dès le deuxième bloc annuel du bachelier

⊗ LBIR1130	Introduction aux sciences de la terre	Pierre.Delmelle (coord.) Sophie.Opfergelt	45h+30h	6 Crédits	2q	X	
⊗ LGEO1111	Géographie générale	Marie-Laurence.Dekeersmaecker Bas.Vanwesemael	30h+30h	4 Crédits	2q	X	
⊗ LGEO1221	Eléments de géographie humaine	Marie-Laurence.Dekeersmaecker	30h+42h	5 Crédits	1q	X	
⊗ LGEO1231	Eléments de géographie physique	Bas.Vanwesemael	30h+30h	5 Crédits	1q	X	
⊗ LGEO1241	Cartographie	Isabelle.Thomas	30h+30h	5 Crédits	2q	X	
⊗ LGEO1242	Géographie mathématique	Jean-Pascal.Vanypersele	30h+15h	4 Crédits	2q	X	
⊗ LGEO1251	Géologie	Veerle.Vanacker	30h+60h	6 Crédits	2q	X	
⊗ LBIR1338	Bioclimatologie	Thierry.Fichefet (coord.) Hugues.Goosse	22.5h +7.5h	4 Crédits	1q	X	

⊗ Cours accessibles dès le troisième bloc annuel du bachelier

⊗ Géographie humaine

⊗ LGEO1321	Géographie rurale et de la santé	Sophie.Vanwambeke	25h+25h	4 Crédits	2q	X	X
⊗ LGEO1322	Géographie urbaine et des transports	Marie-Laurence.Dekeersmaecker Isabelle.Thomas	25h+25h	4 Crédits	2q	X	X
⊗ LGEO1323	Géographie économique	Marie-Laurence.Dekeersmaecker Isabelle.Thomas	25h+25h	4 Crédits	2q		X
⊗ LECGE1228	Economie régionale	Florian.Mayneris	30h+10h	5 Crédits	2q		X

⊗ Géographie physique

⊗ LGEO1331	Géomorphologie	Bas.Vanwesemael	30h+30h	5 Crédits	2q	X	X
------------	----------------	-----------------	---------	-----------	----	---	---

						Bloc annuel	
						2	3
⊗ LGEO1332	Biogéographie	Christiane.Lefevre (supplée Renate Wesselingh) Caroline.Nieberding Caroline.Nieberding (supplée Renate Wesselingh) Renate.Wesselingh	45h+24h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LPHY1365	Météorologie	Michel.Crucifix Thierry.Fichet	37.5h +22.5h	5 Crédits	2q	x	x

⊗ Techniques en géographie

⊗ LGEO1341	Modélisation statistique	Sophie.Vanwambeke	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LGEO1342	Systèmes d'information géographique (SIG)	Sophie.Vanwambeke	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LGEO1343	Téledétection	Eric.Lambin	30h+30h	5 Crédits	1q	x	x

Prérequis entre cours

Un document [prerequis-2016-min-lgeog100i.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2016-soca1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2016-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2016-reli1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2016-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2016-math1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2016-ecge1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2016-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2016-edph1ba]
- > Bachelier en sciences physiques [prog-2016-phys1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2016-spol1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2016-huso1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2016-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2016-sinf1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2016-comu1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2016-sbim1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

La mineure en géographie est proposée aux étudiants bacheliers possédant une formation de base en sciences et, si possible, en économie. Elle est donc ouverte à tous les bacheliers en sciences et en sciences de l'ingénieur. Elle est également accessible, sur avis du conseiller aux études, aux étudiants ayant reçu une formation suffisante en sciences de base.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les bacheliers ayant suivi cette mineure seront admis au master en sciences géographiques, éventuellement avec un programme adapté dépendant de leur parcours antérieur. Toutefois, l'étudiant désireux d'effectuer ce changement d'orientation est invité à contacter dès que possible le conseiller aux études de sa faculté d'origine et celui du département de géographie.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entite de la structure GEOG

Acronyme	GEOG
Dénomination	Ecole de géographie
Adresse	Place Louis Pasteur, 3 bte L4.03.07 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 28 73 - Fax 010 47 28 77
Site web	http://www.uclouvain.be/geo
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)
Faculté	Faculté des sciences (SC)
Commission de programme	Ecole de géographie (GEOG)

Responsable académique du programme : [Sophie Vanwambeke](#)

Personnes de contact

Secrétaire de l'Ecole de géographie : [Mila Mihaylova](#)

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une mineure).

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de baccalauréat (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de baccalauréat (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de baccalauréat suivi.

Horaire des cours

L'horaire des cours peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/horaires-sc.html>

Inscription aux cours de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

Organisation des examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend en même temps que l'inscription aux examens de l'année d'études de la majeure.

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/43606.html>